

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

SECONDE ANNÉE RÉPUBLICAINE.

NONIDI 29 du mois Fructidor.

(Ere vulgaire)

Lundi 15 Septembre 1794.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue Honoré, vis-à-vis les Comités de la Guerre, de Commerce, &c, n^o. 1499. Le prix de la Souscription est de 42 livres par an, de 21 livres pour six mois, & de 12 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de lettres qui s'égarerent, & adressées franches au citoyen CHAS-FONTAILLE, chargé de recevoir l'abonnement, qui doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style). Ceux qui voudront s'abonner dans le courant d'un mois, ajouteront au prix du trimestre, du semestre ou de l'année, 2 sols par feuille pour chacun des jours qui resteront à s'écouler jusqu'au premier du mois suivant (nouveau style).

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire le premier Vendémiaire prochain, sont invités à le renouveler avant cette époque, s'ils ne veulent point essayer d'interruption.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 25 août.

La nouvelle que nos troupes, après avoir pénétré dans les palatinats polonais de Lublin & de Sandomir, s'étoient retirées dans la Gallicie, vient d'être confirmée. Ce mouvement rétrograde a été déterminé, dit-on, par le refus qu'ont fait les Prussiens d'évacuer Cracovie. Quelques politiques plus sensés pensent que cette démarche a été occasionnée par la nécessité où se trouve notre cabinet d'envoyer sur le Rhin des renforts considérables, sur-tout depuis que l'Angleterre a consenti à nous donner des subsides pour pousser la guerre contre la France, en promettant à l'empereur de faire elle-même une puissante diversion par mer. On assure aujourd'hui que la Bohême seule fournira 10 mille hommes de plus pour l'armée de Cobourg, & que les autres provinces héréditaires donneront un contingent proportionné à celui-là.

On écrit de Semlin, en Hongrie, que la garnison de cette place a reçu ordre de se rendre à Esseg, & qu'il n'y reste que deux compagnies de fusilliers. On met en état de défense les villes de Dubitz, de Novi & de Berbick dans la Croatie turque. Tout annonce qu'on craint une rupture prochaine avec la Porte, dont les préparatifs de guerre se poussent avec une activité effrayante. Il vient d'être expédié des courriers aux commandans de nos villes frontières de ce côté.

A N G L E T E R R E.

Suite des nouvelles de Londres, du 18 août.

De Douvres, le 15 août. — Le paquebot le Carteret est arrivé le 14 de Saint-Domingue à Douvres : il a passé

après d'Ostende & de Dunkerque. L'équipage nous assure qu'on distinguoit facilement dans le port d'Ostende quatre ou cinq frégates, & un grand nombre de petits bâtimens. Ce sont probablement les mêmes qu'on a vus à Dunkerque il y a quelque-temps.

De Cowes, le 15 août. — Aujourd'hui la frégate le Triton a fait signal aux vaisseaux qui portent les troupes qu'elle doit convoier à Dublin, de mettre à la voile : ils ont exécuté le signal & ont levé aussi-tôt l'ancre ; mais le vent devenant de suite contraire, ils ont été encore une fois contraints de jeter l'ancre.

Les trois régimens que quelques papiers ont confidemment annoncé avoir fait voile de Southampton pour la Hollande, sont encore à Southampton.

Personne ne sait pourquoi les troupes destinées pour Guernesey ne sont point encore parties. Le capit. Durham, de la frégate le Hynd, qui doit convoier la flotte à Guernesey, est allé aujourd'hui à Spithead & ne doit revenir que cette nuit ; de manière que les troupes ne pourront partir au plutôt que demain matin, à moins qu'il n'arrive un ordre extraordinaire.

Nouvelles de l'Inde. — Jeudi, 14 du courant, on a reçu des dépêches datées de Bombay, vers le milieu du mois de mars : elles sont venues par la voie de Bassora ; on y annonce aux directeurs de la compagnie des Indes que Mahajee-Scindia, chef des Mahrattes, le même qui a si souvent excité la guerre dans l'Asie, vient de mourir. Il étoit anciennement l'ennemi le plus intéressé du gouvernement anglois dans les Indes : il devint notre allié dans la guerre contre Tippoo-Saib ; mais on a toujours eu des soupçons sur son amitié.

Il est probable que la mort de ce chef enfantera des guerres parmi les puissances de l'Inde, qui chercheront à se partager le territoire.

Des lettres particulières de Bombay portent qu'il s'est manifesté quelques mécontentemens dans la province d'Oude, & que sir Robert Abercrombril est parti en conséquence avec un détachement composé de nos troupes pour y agir selon les événemens.

Tippoo-Saib ayant rempli avec beaucoup d'exactitude ses engagements envers la présidence du fort St-Georges, on vient de lui renvoyer à Seringanatum ses deux fils qu'on avoit gardés jusqu'ici comme otages. Ils sont très-contens de la manière dont on les a traités pendant leur séjour à Madras. (Extrait du Times.)

Du 19. — L'escadre de l'amiral Howe a dû mettre à la voile aujourd'hui de Spithead. On présume que ce grand & dernier armement regardé comme le sauve-garde des trois royaumes, passera le canal dans le courant de cette semaine.

Voici l'état qu'en donnent nos papiers : la Reine Charlotte, le Royal-George, le Royal-Sovereign, de 110 canons; le Queen, le Barfleur, l'Imprenable, le Glory, le London, de 98; le Bleinheim, de 90; le Royal-William & le Casar, de 84; le Cullodem, l'Alfred, l'Arrogant, Audacious, Bellerophon, Canada, Défense, Excellent, Invincible, Colossus, Leviatan, Magestic, Theseus, Ramilies, Tremendous, Annibal, Bombay-Castle, Déhanee, Edgard, Russel, Thunderer, Robust, Vaillant, Vénéable & Montague, de 74; l'Adamant, de 60; le Régulus, de 14; les frégates la Cérés, le Fox & l'Asté, de 32; le Triton & l'Aquilon, de 28; les corvette la Trompeuse, de 18; le Thorn, de 16; le Godian & le Furet, de 14; deux brûlots le Spittire & la Comete; le Charon, vaisseau hôpital; deux cutters, la Mutine & le Spider; une batterie flottante, l'Albion.

Cet armement immense va-t-il faire quelque grande conquête? Non, disent nos papiers, il ne s'agit que de tenir pendant quelques jours la mer de la Manche, & tout cela ne rassure pas encore M. Pitt, puisque quelques vaisseaux qui restent dans le port de Chatam ont ordre de mettre en mer le plutôt possible pour aller joindre cette armée, & qu'il a été donné ordre de transformer en frégates tous les vaisseaux de 64 canons, qui seront montés chacun de 23 canons de 32 & de canonades.

Un étalage aussi dispendieux de nos forces maritimes n'a point de grand objet clairement vu; mais on annonce dans tous les papiers ministériels, qu'il est destiné à couvrir une grande entreprise sur les côtes de France. Cette assurance est d'autant plus adroite, que Pitt ne néglige aucun des moyens de mettre nos côtes, ainsi que celles de Portugal, à l'abri d'une attaque; par-tout on leve des volontaires & des régimens nouveaux.

Voici les dernières nouvelles d'Irlande.

Le lord lieutenant a chargé le très-honorable lord Clentworth de lever un régiment de cavalerie défensive pour la défense du royaume, sur le même pied que les autres corps défensifs.

On va lever à Waterford un régiment sur le même plan que celui qu'on doit lever maintenant à Dublin. Grand nombre de propriétaires & de personnes de distinction ont souscrit leurs noms pour appuyer cette mesure de tout leur pouvoir. Voici le préambule de l'acte de souscription :

« Nous soussignés, considérant que, dans la circonstance présente, tout homme est appelé à la défense du roi & de la constitution, tant dans l'église que dans l'état, & pour montrer notre loyauté & notre attachement à notre très-gracieux souverain, nous pensons qu'on doit lever un régiment à Waterford, dans lequel, sans distinction de religion, seront reçus nos frères protestans & catholiques; & qu'en conséquence des actes bienfaisans passés pour ce royaume pendant l'administration de S. E. le comte de Westmoreland, nous l'aiderons de tous nos moyens dans l'exécution de cette mesure ».

Il paroît que les contestations entre notre cour & celle de Madrid, au sujet de Nootka-Sund, vont enfin se terminer à l'amiable. M. Pearce, capitaine de troupes de marine, & homme d'un mérite distingué, vient d'être nommé de notre part pour concerter cette affaire avec un autre officier délégué par l'Espagne pour le même effet: ils doivent se rencontrer à la Corogne, d'où ils partiront pour Nootka par la voie de la Havanne, du Mexique & de la Californie. Leur première opération, en arrivant, sera de marquer les limites du territoire britannique dans cette région.

On croit généralement à présent que la persévérance du capitaine Rose a insisté sur la nécessité & la possibilité d'ériger un phare sur les bords de Goodwin, produira enfin la décision du gouvernement en faveur de cette opération, qui sauvera la vie à bien des personnes, & qui deviendra un asyle d'un nouveau genre pour nos vaisseaux.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 23 fructidor (9 septembre, v. st.)

Avant-hier le général Pichegru a ordonné une reconnaissance générale de l'armée hollandaise commandée par le prince héréditaire d'Orange, & postée entre Bréda & Gertruidenberg. Cette opération s'est faite avec le plus grand succès à la faveur de plusieurs escarmouches, dans lesquelles les troupes républicaines ont forcé tous les avant-postes ennemis de se replier. L'alarme a été très-vive parmi les partisans du stathouder; mais pour cette fois ils en ont été quittes pour la peur. Le but du général françois étant rempli, il a fait rentrer les troupes dans leur camp de Hoogstraeten. Pendant cette reconnaissance, nos troupes légères se sont portées très-près des glacis de Bréda, malgré le feu violent qu'on faisoit de la place, & elles ont fait quelques prisonniers.

La première colonne de l'armée du général Scherer est actuellement campée à Cottembourg auprès de Louvara, où elle se reposera vraisemblablement de ses fatigues pendant quelques jours. La seconde colonne de cette même armée est attendue ici demain; elle est forte de 10 mille hommes.

Jamais les armées de la république n'ont eu une cavalerie plus nombreuse ni mieux montée, & de si beaux & bons équipages d'artillerie & de charrois, que depuis la conquête de la Belgique. Les réquisitions ont fourni avec abondance ce qui manquoit à cet égard; & cependant elles ont été faites avec tant de modération & de discernement, que les travaux de l'agriculture n'en ont point souffert. C'est un éloge à ajouter au zèle éclairé des représentans du peuple françois.

Parmi les inventions utiles de la fin de ce siècle, on doit compter les aërostats, à l'aide desquels les répu-

blicains
ont pu
Fleurus
a été en
au milie
& une r
ascensio
Un co
ici. On
des pris

On é
qui occu
le camp
sible qu
sition fa
rieures
& de né
Il est p
mouvem
une pos

Le be
un term
vennem
voit se r
ce but
& il se
une cha
combien
l'appari
voque;
têrêt pe
dérober
hensible
fraterni
qui doi
toutes l

Si qu
conduir
vaudroi
voie pa
par des
guerre
al existe
c'est la
les yeu

Eh q
de tous
réprim
les ami
mais n
plus d
potisme
les arc
travail
nos mu

TR

Le p

publicains françois, en planant sur les armées ennemies, ont pu observer toutes leurs dispositions. La victoire de Fleurus est due en partie à cette invention; le ballon qui a été employé dans cette occasion mémorable est placé au milieu du parc de cette ville; demain il doit s'élever, & une multitude de curieux doit être présente à son ascension.

Un commissaire civil de l'armée autrichienne est arrivée ici. On présume qu'il est chargé de traiter de l'échange des prisonniers.

F R A N C E

De Paris, le 29 fructidor.

On écrit du camp de Tongres que l'armée autrichienne, qui occupoit la rive droite de la Meuse, vient de lever le camp: on ignore quel est leur projet. Il n'est pas possible qu'ils aient le dessein de nous attaquer, dans la position favorable que nous occupons, avec des forces inférieures; ils craindroient de laisser la Meuse derrière eux, & de ne pouvoir se conserver une retraite sur Maëstricht. Il est plus vraisemblable qu'ils se préparent à faire un mouvement rétrograde, & que dans peu ils iront chercher une position plus tranquille au-delà du Rhin.

Le besoin qu'éprouvent tous les républicains de mettre un terme aux divisions qui entravent la marche du gouvernement se manifeste dans tous les écrits publics qu'on voit se multiplier de jour en jour. Les moyens de parvenir à ce but vraiment patriotique ne sont pas tous les mêmes, & il se mêle dans une discussion d'un aussi grand intérêt une chaleur extrême. Les bons esprits, ceux qui savent combien la présence des passions exaltées peut retarder l'apparition de la vérité que tout citoyen de bonne foi invoque; ces bons esprits ne voient pas sans peine que l'intérêt personnel, l'égoïsme, le desir, peut-être caché, de dérober à la nation des manœuvres particulières & repréhensibles, sont les ennemis les plus redoutables de cette fraternité qui doit faire notre force, & de cette liberté qui doit éclairer toutes les erreurs, toutes les prétentions, toutes les infidélités antérieures.

Si quelques citoyens s'égarent dans la route qui doit conduire au bonheur, au vrai but de la révolution, ne vaudroit-il pas mieux les ramener doucement à la bonne voie par des avertissemens fraternels, que de les irriter par des opinions violentes qui forment un sorte d'état de guerre entre les citoyens. Quoi qu'en disent les malveillans, il existe pour les républicains une grande boussole connue; c'est la représentation nationale, & c'est sur elle que tous les yeux doivent se fixer.

Eh quoi! les mesures du gouvernement, qui triomphent de tous nos ennemis du dehors, seroient impuissantes pour réprimer ceux du dedans, & pour réunir contre eux tous les amis de la république. Ah! gardons-nous de le penser: mais n'oublions pas que l'édifice du bonheur public est plus difficile à élever que les matériaux de l'ancien despotisme ne l'ont été à disperser. Ne troublons donc point les architectes que nous avons choisis pour ce sublime travail, afin qu'ils ne puissent pas nous reprocher un jour nos murmures & notre impatience.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Du 27 fructidor.

SALLE DE LA LIBERTÉ.

Le président a interrogé alternativement les accusés sur

les délits qui leur sont imputés; ils ont répondu d'une manière qui paroît satisfaisante: il a terminé ses interrogats en disant qu'il étoit inutile de faire lever plusieurs d'entr'eux qui ont été envoyés par le comité au tribunal, sans aucun motif d'arrestation, même sans notes; & d'autres, sur le motif qu'ils sont muscadins. La séance a été suspendue; Dohsent a invité les accusés à prendre des rafraichissemens, attendu que l'audience seroit prolongée le plus possible, afin de pouvoir terminer demain cette procédure.

Merlin, de Thionville, a été entendu comme témoin, à 2 heures. Il a déclaré que Nantes avoit été sauvée par les Nantais, qui, réunis à 4 mille hommes, ont résisté à 80 & peut-être à 100 mille brigands: il a ajouté qu'il ne savoit rien à leur charge; il a reconnu plusieurs des accusés pour les avoir vus à ses côtés combattre les brigands de la Vendée, à Montaigu.

Les débats ont été fermés à 3 heures.

Beaulieu, artiste du théâtre de la Cité, a défendu avec beaucoup d'intérêt & de sensibilité Pournier, son ami, son meilleur ami. En terminant son plaidoyer & en adressant la parole aux accusés: il a dit: « Marat occupa la même place que vous; Marat, l'ami du peuple, fut assassiné par un monstre; vous avez été calomniés par des hommes sanguinaires: Marat descendit en triomphe ces gradins; encore quelques instans, & vous les descendrez de même au bruit des applaudissemens & au milieu des embrassemens de vos concitoyens ».

La séance s'est levée à quatre heures.

SALLE ÉGALITÉ.

J. B. Montané, âgé de 43 ans, né à Grenade, lieutenant-civil & criminel de la ci-devant sénéchaussée de Toulouse, ex-président du tribunal révolutionnaire, rue de Grenelle-Honoré;

Convaincu d'avoir commis des altérations & falsifications sur les minutes des jugemens rendus, les 12 & 17 juillet 1793, contre les assassins des représentans du peuple Leonard-Bourdon & Marat; attendu qu'il ne l'a pas fait avec des intentions contre-révolutionnaires, a été acquitté & mis en liberté.

Séance du 28 fructidor.

La justice regne, le crime sera puni. Les quatre-vingt-quatorze citoyens Nantais ont été acquittés & mis en liberté aux cris de vive la république! au milieu des applaudissemens & embrassemens de leurs parens, de leurs amis & de toutes les ames sensibles qui ont versé des larmes de joie & d'attendrissement.

Nous donnerons demain le détail & le jugement.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E.

Présidence de BERNARD, (de Saintes.)

Suite de la séance du 27 fructidor.

Panis demande que les représentans du peuple en mission à l'École de Mars soient renouvelés, par moitié, tous les mois, sur la présentation du comité de salut public. — Cette motion est décrétée: ces représentans seront au nombre de deux. Le comité de salut public présentera demain les membres qui doivent remplacer ceux actuellement en exercice.

Ruamps propose le rappel du représentant Isabeau, qu'il dit être en mission à Bordeaux depuis quinze mois. — Un membre observe qu'Isabeau, étant revenu de sa mission, a été envoyé de nouveau par le comité, antérieurement au

décret qui fixe le terme des missions. — Après quelques débats, la convention décrète que les comités feront imprimer une liste des représentans en mission, avec la date de leur départ.

Bentabolle voudroit que les représentans près l'École de Mars fussent chargés aussi de surveiller l'établissement de Meudon. — Treillard observe que cet établissement ne doit inspirer aucune inquiétude; qu'on y fait l'expérience de nouvelles machines de guerre, dont le jeu & les moyens doivent rester secrets. — Fréron dit que les courtines, les fossés, & les triples murs dont on a fortifié cette position, qui fut occupée par César lorsqu'il fit le siège de Paris, & les poteaux portant peine de mort contre ceux qui en approcheroient, ont dû exciter des alarmes: il demande que le rapport fait, il y a quelque tems, par Barrère, sur cet atelier fortifié, soit imprimé dans le bulletin. — Barrère déclare que ce n'est pas sa faute si ce rapport n'a pas été inséré, attendu qu'il le déposa sur le bureau après l'avoir prononcé: il dit que d'ailleurs il n'y a que Pitt & Georges qui puissent avoir une curiosité inquiète sur l'établissement de Meudon. — Après avoir retorqué Pitt & Georges contre Barrère, & observé que ce propos étoit d'un usage bannal sous le régime du tyran, Barras dit qu'au tems où il commandoit la force armée parisienne, un grand nombre de citoyens vinrent lui exprimer des craintes sur Meudon; qu'il se transporta au comité pour l'inviter à envoyer dans cet établissement un ou deux membres pris hors de son sein, & que le comité s'y refusa. — Après quelques autres débats, la convention passe à l'ordre du jour.

La convention décrète que le citoyen Gerard Meunier, pauvre & chargé de dix enfans, a bien mérité de l'humanité pour avoir donné des soins & distribué à ses frais des alimens au représentant du peuple Drouet, tombé l'an passé au pouvoir des brigands d'Autriche, & détenu par eux dans un cachot à Bruxelles, où ils avoient résolu de le faire mourir de faim & de soif dans une horrible torture. Le comité de salut public est chargé de faire un rapport sur la récompense due à ce digne & généreux citoyen, & sur les secours à accorder à sa famille.

Le tribunal de Sarguemines a déclaré confisqués au profit de la nation un terrain & ses dépendances, sous le prétexte que le propriétaire avoit laissé subsister une fleur-de-lys au faite de la toiture d'un bâtiment construit sur ce terrain. Comme cette sorte d'affaires est attribuée, par la loi du 18 vendémiaire, aux administrations municipales, de district & de département, comme le propriétaire n'a pas reçu, huitaine avant les poursuites, l'avis fraternel exigé par la même loi; & que d'ailleurs sa défense & les pièces à l'appui le mettent à l'abri du plus léger reproche; la convention annule le jugement du tribunal de Sarguemines & décrète la remise en possession: elle charge son comité de sûreté générale d'examiner la conduite de Naudin, juge de ce tribunal, qui, après avoir dénoncé le prétendu délit, a poursuivi la confiscation & s'est ensuite rendu adjudicataire des objets confisqués.

— « Après avoir entendu le rapport du comité d'agriculture sur la nécessité d'autoriser les cultivateurs à se pourvoir de bleds pour renouveler les semences nécessaires, à semblablement des terres, la convention décrète ce qui suit:

1. Les cultivateurs sont autorisés à se pourvoir de bleds pour renouveler leurs semences, & non pour d'autres causes, dans les lieux où ils croiront en trouver de propres à leurs terrains, soit en achetant ou échangeant de gré à gré, à la charge de prévenir à l'avance leurs municipalités respectives.

2. Les municipalités donneront aux cultivateurs acte de leurs déclarations, & prévientront, chaque décade, les administrateurs de districts des ventes & échanges, afin que les approvisionnemens des marchés ou les réquisitions n'éprouvent aucune contrariété.

3. Les cultivateurs saisis en contrevention aux dispositions des articles précédens, seront, à la diligence des agens nationaux de districts, traduits devant les juges de paix, qui pronoceront contre les contrevenans une amende du double de la valeur des grains saisis, payables aux caisses de district.

4. Les agens nationaux des districts rendront compte à la commission de commerce & approvisionnemens, dans le courant du mois brumaire, des qualités de bleds achetés ou échangés, & désigneront les communes où les bleds seront sortis & entrés.

Séance du 28 fructidor.

Un secrétaire donne lecture du bulletin de Tallien: le malade éprouve une agitation générale; il y a quelques mouvemens de fièvre; on observe des élancemens aux environs de l'estomac qui se sépare du vif; le suintement s'établit.

Le département de la Drome a ouvert une souscription pour la construction d'un vaisseau de ligne.

Plusieurs adresses sur le modérantisme sont renvoyées aux comités chargés du rapport général.

Bassal annonce que le rapport de Barrère a été inséré dans le bulletin; il présente le numéro qui le contient.

La commission des scellés est incomplète; l'un de ses membres est en mission, deux autres se sont démis. Merlin de Thionville demande que la commission soit complétée par la voie du scrutin. — Montmayou observe que les autres membres n'ont pas été nommés de cette manière: il demande que Lecointre en soit exclu. — Merlin reprend la parole & propose une formation nouvelle de la commission par la voie du scrutin. — Décreté.

On reçoit la nouvelle fâcheuse qu'une maladie épidémique fait des ravages dans une commune de l'Aveiron. Les comités prendront des mesures à cet égard.

Le comité de salut public propose Moreau & Bouille pour représentans près l'École de Mars. — Un membre invite la convention à nommer Barras pour cette mission. — Barras demande la parole: Merlin de Thionville l'obtient; il voudroit qu'un membre ne pût proposer des représentans autres que ceux présentés par les comités, parce que les comités, si leur présentation est rejetée, sont tenus de faire une nouvelle. Merlin motive son opinion, en observant que si des factions pouvoient s'élever encore, la nomination individuelle, secondée par l'intrigue & accueillie par l'enthousiasme ou la crainte, donneroit des chefs à ces factions. — On applaudit aux vues de Merlin, sans rien décider sur sa motion. — La nomination proposée par le comité est acceptée.